

Maison du Roi

DOSSIER D'EXPLOITATION

Ce document s'adresse aux responsables de groupes d'adultes, animateur·ices, formateur·ices, enseignant·es, qui prévoient de suivre le parcours Maison du Roi de La Fonderie. Vous trouverez ici une série de pistes d'activités à organiser avant ou après avoir suivi le parcours. Ces activités peuvent également être organisées indépendamment du fait de suivre le parcours.

Toutes les activités encouragent les participant·es aux groupes à prendre conscience de leurs connaissances et compétences propres et à les partager avec d'autres.

LE PARCOURS MAISON DU ROI

De la Grand-place jusqu'à la Fonderie, le parcours Maison du roi aborde l'aménagement urbain et la manière dont les bouleversement économiques, sociaux et politiques l'ont impacté. Ce dossier d'exploitation vous propose plusieurs activités avec des sujets variés, dérivés de thèmes du parcours ou abordant de nouvelles pistes de réflexion. Droit de vote, verticalisation et harmonie des villes, avantage extra légaux, spécialisation des quartiers, jardins partagés ainsi que d'autres thèmes au programme !

la fonderie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

Maison du Roi

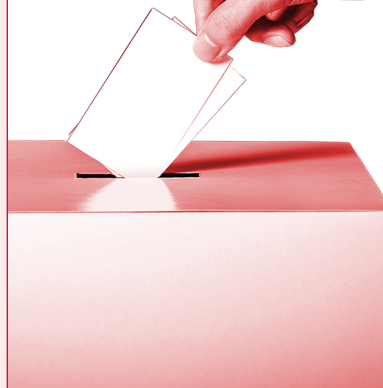
Maison du Roi

Maison du Roi

À partir de l'établissement du suffrage universel masculin par vote plural (tous les hommes de plus de 25 ans vivant depuis 1 an dans la commune mais avec jusqu'à 2 voix supplémentaires accordées aux personnes les plus aisées)*, nous pouvons voir que le parti ouvrier est devenu le 3^{ème} plus grand parti de Belgique, passant de 0.2% de vote en 1892 à 18% en 1894.

Ce constat soulève différentes questions :

Quels sont les effets sur le scrutin et la société quand on donne l'accès au droit de vote à une plus grande partie de la population ? Et à l'inverse : que peut induire le fait de priver une partie de la population du droit de vote ? Qui est légitime de voter et pour quelles raisons ? Le vote doit-il être obligatoire ?



ACTIVITÉ 1



OBJECTIFS :

- Permettre une réflexion quant à l'accès au droit de vote et interroger les critères qui en permettent l'accès.
- Décrire le processus d'évolution de l'accès au droit de vote et aborder son futur potentiel.



TYPES DE PUBLIC :

Tous publics



MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

- Un moyen de séparer l'espace en deux zones. Vous pouvez par exemple utiliser deux feuilles pour marquer chaque zone ou utiliser un ruban adhésif pour délimiter le sol.
- Un tableau blanc où dessiner une frise chronologique



DURÉE :

De 2 à 3 heures



PROLONGEMENT POSSIBLE :

Après ces activités, vous pouvez prolonger la réflexion avec quelques questions (voir page 4).

* <https://www.histoire-des-belges.be/au-fil-du-temps/epoque-contemporaine/du-vote-censitaire-au-suffrage-universel/le-suffrage-universel-tempere-par-le-vote-plural-1893-1919> , avec un niveau de diplôme universitaire, les petits propriétaires, exerçant une profession notable : médecin, avocats, notaires, officiers supérieur.

DÉROULEMENT :

Pour cette activité, vos participant·es seront amené·es à se positionner en fonction de leur situation (âge, genre, métier, nationalité). Vous pouvez également créer des profils et leur distribuer si vous estimez que cela conviendra mieux à votre groupe.

Pour l'organisation de la salle, délimitez deux espaces. Sur l'un d'entre eux, mettez l'affiche « *je peux* », sur l'autre, « *je ne peux pas* ».

Inscrivez au tableau la première date qui débutera la frise chronologique : « **1830 - Suffrage censitaire** ». À cette époque les élections se font par un suffrage censitaire, seuls les hommes de plus de 25 ans, payant un impôt particulier, le cens, peuvent voter. Quand la somme de l'impôt pour avoir accès au droit de vote a diminué, le corps électoral a bondit de 55 000 à 79 000 voix.

Utilisez cette première date comme point de départ : demandez à votre groupe, par exemple, ce qu'implique le fait qu'à une époque on ne pouvait voter qu'en fonction de son revenu ? Et quelles peuvent être les conséquences d'un tel choix ?

À présent, vous pouvez commencer l'activité avec la frise chronologique. Annoncez une date comprise entre 1830 et aujourd'hui, puis posez une des deux questions suivantes : « *Pouvez-vous voter ou non ?* » / « *Pouvez-vous vous présenter ou non aux élections ?* »

Les participant·es devront se placer dans la zone appropriée en fonction de leur profil : auraient-ils-elles eu la possibilité de voter / d'être élu·e à cette époque ? Une fois qu'ils et elles sont placé·es, choisissez deux personnes, une de chaque côté, à qui vous demanderez de justifier leur choix.

Demandez-leur alors, en fonction des dates déjà inscrites et de leur déduction, quels sont les critères de cette époque pour pouvoir voter et/ou être élu·es.

Vous vérifiez ensuite sur votre mémo de la ligne du temps si cette personne est bien placée. Si c'est le cas, vous pouvez lui confirmer sa réponse et passer à la personne suivante. Dans le cas contraire, placez sur la frise chronologique l'élément qui permet au ou à le/la participant·e de se placer correctement.

Exemple : Nadia s'est placée dans « *je peux* » alors que vous avez dit 1930. Vous placez donc la carte « **Suffrage universel mixte** » en 1948 sur la frise et vous demandez à Nadia de se déplacer.

À replacer dans l'ordre sur une frise chronologique :

- 1830 - Suffrage censitaire (seulement les hommes de + de 25 ans payant un certain nombre montant d'impôt)
- 1883 - Suffrage élargi au capacitaire : citoyens masculins avec un certain diplôme ou exerçant certaines professions.
- 1893 - Suffrage universel masculin tempéré par le vote plural : tout citoyen masculin de plus de 25 ans a le droit le vote. Mais chaque vote n'a pas le même poids dans la décision finale.
- 1921 - Suffrage universel masculin et éligibilité des femmes
- 1921 - Vote féminin aux communales
- 1948 - Suffrage universel mixte
- 1969 - Éligibilité à 21 ans
- 2004 – Élections communales ouvertes aux citoyens européens
- 2006 - Élections communales ouvertes aux citoyens non européens
- 2024 - Droit de vote à partir de 16 ans pour les élections européennes

ET APRÈS ?

Invitez les membres du groupe à former des sous-groupes et à en parler entre elles et eux.

- Quels sont les critères importants à vos yeux pour avoir accès au droit de vote ? (Par exemple : habiter l'endroit, travailler, participer à la vie de mon quartier, etc.)
- Tout le monde doit-il avoir le droit de voter ?

Vous pouvez également les inviter à présenter leurs arguments aux autres sous-groupes et à en discuter.

Avec son architecture néo-renaissance et ses colonnes corinthiennes, la Bourse de Bruxelles est un bâtiment emblématique, symbole du capitalisme. Là où ce temple des finances représente le capital et l'économie, à quoi ressemblerait un bâtiment équivalent pour les travailleur-euses ? Quels symboles y seraient présents pour représenter la force de travail, le labeur, le courage ?

C'est ce que nous vous proposons d'explorer dans cette activité avec votre groupe.



OBJECTIF :

Penser les symboles du travail et de sa capacité émancipatrice.



TYPES DE PUBLIC :

Tous publics



MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

- Tableau ou flipchart
- Feuille A3 pour les plans
- Crayons et stylos en suffisance



DURÉE :

De 1 heure et demi à 2 heures

DÉROULEMENT :

Dans un premier temps, nous vous proposons de faire brainstormer vos participant-es sur les symboles qui pourraient représenter le travail ainsi que ses acteur·ices : demandez à votre groupe ce qui selon elleux représenterait le travail et les travailleur·euses.

Notez leurs réponses aux tableaux pour donner à tout le monde une base commune.

Maintenant, vous pouvez former des sous-groupes. Ces derniers seront chargés d'imaginer un bâtiment en l'honneur des travailleur·euses, du travail, des droits obtenus, etc. Demandez-leur d'imaginer le bâtiment : comment on y entre ? Quelles sont les pièces qu'on y trouve ? Quels matériaux ?

Sur une feuille A3, ils et elles peuvent dessiner le plan de ce bâtiment, nommer les différentes salles et même, si votre groupe est alphabétisé, en faire une description écrite comme s'il s'agissait d'une visite guidée.

Enfin, chaque sous-groupe présente aux autres participant-es leur projet de bâtiment en expliquant leurs choix et répondent aux questions potentielles

ACTIVITÉ 3

La question de la cohérence architecturale et de la verticalisation (grands immeubles / maisons de maître) des quartiers soulève un point intéressant dans la manière dont on veut voir la ville évoluer autour de nous. Perdre l'aspect uniforme qui fait le charme d'un quartier mais répondre à un besoin de logement ? Ou le garder tel quel et l'adapter aux nouvelles normes (isolations, accès aux personnes à mobilité réduite, etc.) ? Quelle est la meilleure chose à faire ?

Cette activité vous permettra d'aborder des questions relatives à la ville, la manière dont on veut qu'elle évolue et qu'elle réponde aux enjeux de demain.



OBJECTIFS :

Encourager la réflexion sur l'habitat bruxellois et sur les problèmes de logement actuels : verticaliser la ville ou garder les anciens bâtiments ? Garder une harmonie des façades ou tendre vers l'éclectisme ?



TYPES DE PUBLIC :

Tous publics



MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Préparer les photos en annexe, imprimez-les en couleur sur des A4 ou A3



DURÉE :

De 1 heure et demi à 2 heures



PROLONGEMENT POSSIBLE :

Vous pouvez pousser la réflexion en abordant avec votre groupe les questions de la crise du logement à Bruxelles et en leur en demandant quelles en sont les causes selon elles et eux (voir page 9).

DÉROULEMENT :

Première partie : mon lieu d'habitation idéal

Disposez les images imprimées (annexe 2) sur une table ou au sol. Les participant-es se placent près de la photo du quartier dans lequel ils-elles aimeraient habiter.

Une fois que tout le monde a choisi, invitez chacun-e à expliquer les raisons de son choix. Si certaines photos n'ont pas été choisies, interrogez le groupe afin d'en connaître la cause : pourquoi pensez-vous que personne ne les a choisies ?

Deuxième partie : réflexion sur la verticalisation

Ensuite, demandez aux participant-es quels sont les avantages et les inconvénients de ces deux types de quartiers pour elleux. Qu'est-ce qu'ils-elles trouvent comme points positifs ou négatifs pour chacun.

Troisième partie : la vétusté des anciens bâtiments

Proposez maintenant à vos participant-es de réfléchir sur ce qu'ils-elles pensent être les obligations des propriétaires envers leurs locataires. Quelles sont les obligations qu'ils-elles penseraient pertinentes ?

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples :

Exigences installation élémentaires : salubrité, sécurité et équipement

Salubrité : humidité, toxicité des matériaux, parasites, éclairage, ventilation, égout, surface minimale, hauteur des pièces, la manière dont on accède au logement.

Sécurité : état du bâtiment, sécurité gaz électricité chauffage eau chaude

Équipement : eau chaude, eau froide, sanitaire, installation électrique, chauffage, raccord pour installation cuisinière etc.

ET APRÈS ?

Voici quelques pistes de réflexions potentielles sur la crise du logement à Bruxelles :

- Logements inoccupés
- La multipropriété (dans une même ville)
- Bureaux inoccupés
- La location de biens immobiliers de très courtes durées (Airbnb).
- Insalubrité des bâtiments qui sont abandonnés
- Construction de logement de standing au lieu de logements sociaux (gentrification)

Cette activité vous propose de réfléchir avec votre public à la notion d'avantages en nature ou extra légaux, ses intérêts et ses limites. Il permet également une réflexion sur les conséquences d'un travail qui s'immisce davantage dans notre vie comme les voitures ou logements de fonction.



OBJECTIFS :

- Réfléchir à la notion d'avantages en nature et questionner les idées reçues en lien avec ceux-ci.
- Interroger les situations de rapports de force entre salarié et employeur.



TYPES DE PUBLIC :

Tous publics



MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

- Tableau de salaire brut avec et sans avantage extra-légaux en annexe
- Un tableau / flipchart



DURÉE :

De 1 heure à 1 heure et demi

DÉROULEMENT :

Première activité : brainstorming

Dans un premier temps, vous pouvez demander à votre groupe de citer des exemples de types d'avantages extra-légaux.

Notez leurs réponses au tableau.

Ici quelques exemples si votre groupe a du mal à en trouver : voiture de fonction, prêt avantageux, logement de fonction, accès à du matériel électronique (pc, connexion internet gratuite, téléphone de fonction...), immeuble et partie d'immeuble, intervention sur les coûts de chauffage, crèche, aides scolaires, assurance hospitalière, voyages d'entreprise.

Deuxième activité : Salaire brut ou avantages extra-légaux ?

Maintenant distribuez ou affichez le tableau de l'annexe 3, il s'agit à situation égale des différences de salaire entre une personne ayant des avantages extra-légaux et d'une personne sans avantages mais avec un salaire brut plus élevé.

Demandez dans un premier temps à votre groupe ce qu'il en pense, lequel des deux profils lui semble le plus avantageux ?

Notez chaque affirmation suivante au tableau et invitez vos participant-es à réagir : qu'en pensent-ils-elles, qu'est-ce que ça leur évoque ?

- Les chèques repas peuvent être exonérés d'impôt et de cotisation sociale pour l'employeur.
- Les allocations de chômage, si le ou la travailleur-euse perd son travail, seront calculées à partir du salaire brut.
- Le 13^{ème} mois n'est calculé qu'à partir du salaire brut.
- La pension n'est calculée qu'à partir du salaire brut.
- Les primes bénéficiaires ne sont octroyées que si l'organisme génère des bénéfices.

Le parcours est aussi l'occasion de voir d'observer la spécialisation de certains quartiers : quartier d'affaires qui sont peu vivants en soirée, quartiers marchands toujours bondés le week-end venu, quartiers résidentiels, éloignés des commerces de proximité...

Cette activité est pensée pour réfléchir à la disposition de ces différents pôles dans la ville et pour imaginer en groupe la disposition idéale pour chacun·e en expliquant les raisons.



OBJECTIF :

Penser la disposition d'un quartier en tenant compte des besoins de ses habitant·es



TYPES DE PUBLIC :

Tous publics



MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

- Une feuille A3 par groupe
- Stylos
- Ciseaux
- Post-it



DURÉE :

De 1 heure et demi à 2 heures

DÉROULEMENT :

Vous pouvez dans un premier temps, demander à votre groupe quels sont pour elleux les avantages et les inconvénients d'un quartier spécialisé.

Formez des sous-groupes et donnez-leur une feuille A3 qui représentera le quartier qu'ils et elles doivent créer. A l'aide de découpes d'une autre feuille ou de post-it, les participant·es sont invité·es à placer sur la feuille les différents éléments qui forment le quartier qu'ils et elles souhaiteraient y trouver : école, maison, parc, coin d'eau (mare ou étang), magasin de proximité, usines, jardins collectifs, etc.

Le passage devant l'école 10 est l'occasion d'aborder plusieurs sujets différents en lien avec la scolarité : l'obligation scolaire prolongée à 18 ans afin de laisser respirer un marché de l'emploi saturé ainsi que l'enseignement de l'hygiène aux enfants par l'école quand l'eau courante est arrivée dans les villes.

Cette activité vous propose d'aborder avec votre public les thématiques en lien avec l'apprentissage de valeurs à l'école.



OBJECTIFS :

- Réfléchir à ce que l'école nous apprend en dehors des savoirs dit « froids » (théoriques)
- Penser d'autres apprentissages à l'école que ceux développés dans l'enseignement de type classique



TYPES DE PUBLIC :

Tous publics



MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Flipchart ou tableau



DURÉE :

De 2 à 3 heures

DÉROULEMENT :

Nous vous proposons ici quelques sujets de discussion avec votre groupe. Dans un premier temps, au sujet de la durée de l'obligation scolaire :

- Est-ce que c'est nécessaire de rester aussi longtemps à l'école ?
- Pour quelles raisons selon vous faut-il garder les étudiant·es à l'école ?

Il est aussi intéressant d'aborder ce que l'école nous apprend qui ne fait pas partie du programme obligatoire ou ce qu'elle ne nous apprend pas nécessairement mais devrait pourtant nous apprendre :

- Qu'est-ce que l'école vous a appris de non scolaire ?
- Qu'est-ce que vous penseriez intéressant que l'école enseigne en plus ?
- Qu'est-ce que tu as appris à l'école qui n'était pas explicitement scolaire ?
- Qu'est-ce qu'on ne t'apprend pas à l'école qui te semble nécessaire dans la vie ?

Après avoir discuté de ces différents points, formez des sous-groupes de 3-4 personnes. Demandez-leur de construire ensemble la grille horaire scolaire idéale pour eux, celle qu'ils et elles auraient voulu avoir quand ils-elles étaient petit·es ou celle qu'ils-elles estiment la meilleure aujourd'hui, qui donnerait d'avantage envie d'apprendre tout en s'épanouissant pleinement.

Donnez-leur un exemple de grille horaire au tableau en mettant les jours en abscisse (axe horizontal) et les heures en ordonnée (axe vertical). Les matières et les activités sont à disposer librement entre les jours, par des créneaux que les participant·es sont libres de décider, sans oublier les pauses ainsi que l'heure du midi.

Précisez bien que le but de l'exercice ici est de sortir du cadre déjà existant de l'école et d'en imaginer des alternatives que vos participant·es jugent pertinentes. Les intitulés des cours ou des activités peuvent donc être différents de ceux qui sont donnés dans le cadre scolaire.

Laissez-leur entre 30 et 45 minutes pour construire leur grille-horraire.

Après cela, invitez chaque groupe à présenter leur proposition, en expliquant leurs choix.

ACTIVITÉ 7

La fin du parcours à Molenbeek est l'occasion de passer devant plusieurs jardins partagés. Cette dernière activité vous propose d'aborder le sujet de l'intérêt et de la possibilité de cultiver soi-même une partie de ce que l'on mange quand on est en ville.



OBJECTIF :

Aborder une partie de l'écologie via l'agriculture et la culture biologique



TYPE DE PUBLIC :

Habitant·es de zones urbaines exclusivement



MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Feuille A4 afin de noter le nom des zones



DURÉE :

De 30 minutes à 1 heure

DÉROULEMENT :

Dans un premier temps, abordons la pratique du jardin collectif en ville : demandez à vos participant-es s'ils-elles ont un potager chez eux ? Si oui, qu'est ce qui les a motivé-es ?

Connaissent-ils-elles des endroits qui servent de jardins partagés ? À l'inverse, quelles sont les raisons de ne pas faire pousser des fruits et des légumes en ville ?

Connaissent-ils-elles des méthodes de faire pousser des fruits et légumes en ville ? Y a-t-il des risques particuliers ? Des contraintes ? Des limites ?

Quand ils-elles achètent des légumes, regardent-ils-elles l'origine ou est-ce que ça n'a pas d'importance ?

Débat mouvant :

Ensuite, placez-vous avec votre groupe dans un espace dégagé. Délimitez la zone en deux espaces : un côté où se placeront les gens d'accord avec les affirmations, l'autre où se positionneront ceux qui ne sont pas d'accord.

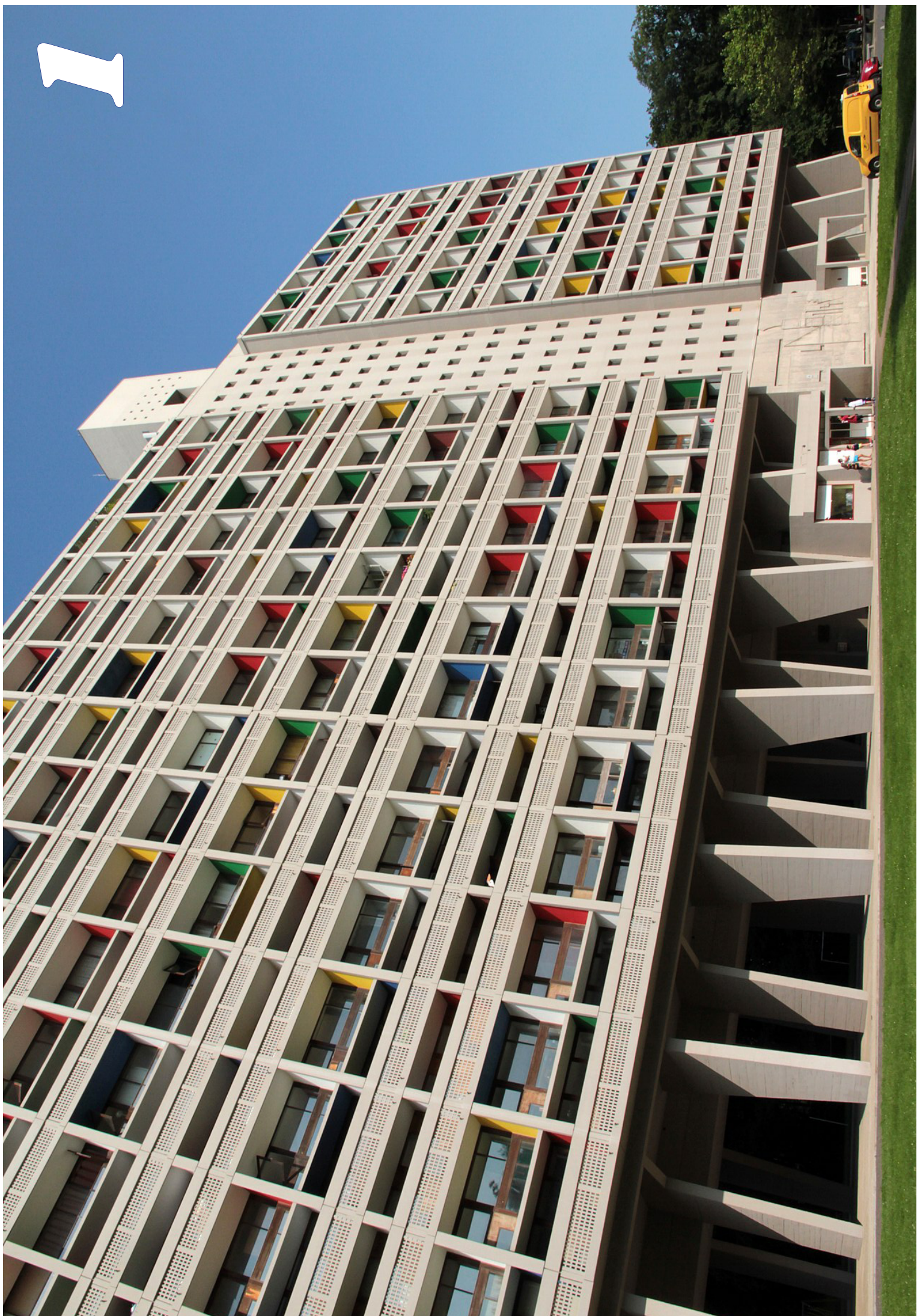
Proposez ensuite les affirmations suivantes à votre groupe : les participant-es sont invité-es à se placer du côté d'accord ou pas d'accord en fonction de ce qu'ils pensent. Vous pouvez demander à quelques-un-es de justifier leurs réponses pour chaque question.

- *C'est important de faire pousser ce que l'on consomme*
- *C'est important de manger local*
- *Il ne faut manger que bio*
- *Il faut être écolo pour avoir son potager*
- *Il faut avoir du temps pour faire pousser ses propres légumes*
- *Il est important de regarder la provenance des produits que l'on consomme*
- *Faire pousser soi-même ses légumes est plus cher que de les acheter*
- *C'est une perte de temps que de faire pousser ses légumes*
- *Il faut privilégier la création de potagers collectifs plutôt que de construire de nouveaux logements*
- *Les jeunes ne s'intéressent plus à l'agriculture*
- *Manger bio c'est seulement pour les riches*
- *Cultiver ses légumes c'est un truc de bobo*
- *C'est dangereux de manger des légumes qui ont poussé en ville*
- *Il faudrait interdire les pesticides*
- *Il ne faut manger que des fruits et légumes de saison*
- *Il vaut mieux acheter ses fruits et légumes au marché*

PHOTOS :

1. © Claude Humbert - Cité Radieuse, Briey (France)
2. © AXP Photography - Notting Hill, Londres (Royaume-Uni)
3. © Clément Couturier - La Grande Motte (France)
4. © Marianne Rixhon - Marolles, Bruxelles (Belgique)
5. © Daria Agafonova - Piazza del Popolo, Rome (Italie)
6. © Lexi Lauwers - Quartier Nord, Bruxelles (Belgique)
7. © Demetra Ionnidou - Bruxelles (Belgique)
8. © Jan van der Wolf - La Haye (Pays-Bas)
9. © Sonuwe - Droixhe, Liège (Belgique)
10. © Vincent Rivaud - Brooklyn, New-York-City (États-Unis)
11. © Mateusz Walendzik - Toronto (Canada)

1



2



3



7



CAFÉ SIMON

CAFÉ SIMON

LE POINT DE CENTRE

HAVANA



6











10

11



| Employé A (marié, partenaire actif et 2 enfants à charge) | | Employé B (marié, partenaire actif et 2 enfants à charge) | |
|---|-----------------|---|-----------------|
| BRUT | 3200€ | BRUT | 2650€ |
| | | + Chèques-repas de 7€/jour | |
| | | + Assurance groupe | |
| | | + Remboursement frais de transport 50€/mois | |
| | | + Frais propres à l'employeur 6€/jour | |
| | | | |
| ONSS | - 418,24€ | ONSS | - 331,58€ |
| Précompte | - 563,18€ | Précompte | - 340,16€ |
| Cotisation spéciale sécurité sociale | - 25,55€ | Cotisation spéciale sécurité sociale | - 19,50€ |
| | | Cotisation assurance groupe | - 1,50€ |
| | | Contribution chèques-repas | - 23,98€ |
| | | Frais remboursés | + 120,00€ |
| | | | |
| NET | 2184,03€ | NET | 2103,38€ |
| | | Chèques-repas | + 154,00€ |

Maison du Roi

LA FONDERIE

Notre asbl étudie l'histoire économique et sociale de la région bruxelloise depuis près de 40 ans.

Située aux abords du canal, à Molenbeek, sur le site d'une ancienne fonderie d'art (la Compagnie des Bronzes), elle propose un regard sur l'histoire de la ville, son actualité et son devenir tout en souhaitant valoriser son patrimoine industriel.

Le travail de mémoire de La Fonderie s'articule autour de différents axes : des publications, des visites guidées et des animations pédagogiques. Son musée illustre l'histoire du travail à Bruxelles et récolte objets, témoignages et documents sur le passé économique et social de Bruxelles.

Enfin, ses activités d'éducation permanente permettent aux publics associatif, citoyen et autres de s'emparer des thématiques de l'association pour en faire leurs interprétations, et leurs combats.

Les activités ont été pensées par Anne Brunelle, Alice de Praetere, Assia Lanjri et David Salque.

Rédaction des textes : : David Salque, Anne Brunelle et Alice de Praetere

Graphisme : Constance Canat

Cette publication numérique fait partie de la collection Éducation permanente des éditions de La Fonderie.

Que vous ayez mis sur pied une seule de ces activités, ou que vous les ayez toutes réalisées, nous serons heureux, à [La Fonderie](#), d'avoir un retour de la façon dont cela s'est passé, de recevoir des photos, de voir le résultat de vos ateliers... N'hésitez pas à nous envoyer de vos nouvelles à l'adresse : ep@lafonderie.be

la fonderie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

Maison du Roi

Maison du Roi

Maison du Roi